

## **Frank Stokes**

### **Réponses**

#### **1. Reprise économique et croissance**

*Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?*

L'autorisation aux couples avec des enfants d'âge préscolaire de scinder leurs revenus se traduirait immédiatement par une hausse du taux de natalité (car ainsi, il serait plus facile financièrement pour un des parents de rester à la maison pour s'occuper des nouveau-nés et des bambins), hausse qui aurait les avantages suivants pour notre économie : dans l'immédiat, cela permettrait à une foule de mères (ou de pères) qui touchent actuellement des prestations d'assurance-emploi de se consacrer à l'éducation des enfants, réduisant ainsi le fardeau financier en termes de prestations. En l'espace d'un an, cela ferait augmenter les achats de vêtements pour enfants, de meubles, de nourriture pour bébé, etc., d'où une stimulation de l'industrie manufacturière, en particulier pour les entreprises canadiennes si on menait une campagne de sensibilisation publique pour faire savoir que les produits fabriqués à l'étranger sont plus souvent contaminés par des toxines et d'autres substances dangereuses pour les petits enfants. De plus, le gouvernement aurait alors moins de subventions à verser pour les services de garde, puisque les familles, quand un des parents reste au foyer, n'ont par le fait même plus besoin de services de garde. À long terme, cela amènerait plus de travailleurs pour alimenter l'économie, tout en rendant moins nécessaire l'apport d'immigrants, qui implique des problèmes en soi.

#### **2. Création d'emplois**

*Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?*

L'autorisation aux couples avec des enfants d'âge préscolaire de scinder leurs revenus se traduirait immédiatement par une hausse du taux de natalité (car ainsi, il serait plus facile financièrement pour un des parents de rester à la maison pour s'occuper des nouveau-nés et des bambins), hausse qui aurait les avantages suivants pour notre économie : cela permettrait à une foule de mères (ou de pères) qui touchent actuellement des prestations d'assurance-emploi de se consacrer à l'éducation des enfants, et ces personnes libéreraient par le fait même leur poste, contribuant dans les faits à créer de l'emploi. En l'espace d'un an, cela ferait augmenter les achats de vêtements pour enfants, de meubles, de nourriture pour bébé, etc., d'où une stimulation de l'industrie manufacturière, en particulier pour les entreprises canadiennes si on menait une campagne de sensibilisation publique pour faire savoir que les produits fabriqués à l'étranger sont plus souvent contaminés par des toxines et d'autres substances dangereuses pour les petits enfants.

### **3. Changement démographique**

*Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?*

Il faudrait comme suit faire augmenter immédiatement le taux de natalité : au lieu d'attendre pour mettre en vigueur la réduction d'impôt pour les familles promise (dans quelques années), le gouvernement du Canada devrait favoriser tout de suite un regain de natalité en étendant la possibilité de scinder les revenus aux couples avec des enfants d'âge préscolaire. Il deviendrait plus facile alors financièrement pour les couples de se contenter d'un seul salaire pour pouvoir mieux élever leurs enfants.

### **4. Productivité**

*Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?*

-- Il faudrait autoriser au moins les couples avec des enfants d'âge préscolaire à scinder leurs revenus; le plus tôt sera le mieux! Cela permettrait immédiatement d'augmenter le taux de natalité, et lancerait le processus à long terme consistant à remplacer les travailleurs qui prennent leur retraite. Cela aiderait aussi à réduire les problèmes qu'implique l'importation de main-d'œuvre. -- Parallèlement, le gouvernement devrait veiller à ce que le programme d'études des établissements scolaires, à partir de la maternelle, accorde une place à l'acquisition de connaissances et de compétences d'ordre professionnel afin de miser sur la hausse du taux de natalité, d'où éventuellement des gains de productivité.

### **5. Autres défis**

*On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?*

Selon moi, les problèmes les plus répandus et les plus importants à régler sont ceux auxquels font face les couples canadiens qui élèvent une famille. Le Parti conservateur a promis (via la réduction de l'impôt applicable aux familles) que pendant son séjour au pouvoir, une fois l'équilibre budgétaire rétabli, il étendrait le droit de scinder les revenus aux fins d'imposition (droit qui était jusqu'ici réservé aux retraités) aux familles avec des enfants mineurs. Je demande respectueusement au gouvernement de baisser immédiatement l'impôt applicable aux familles au lieu d'attendre pour le faire, de la façon limitée et à coût abordable tel que décrit ci-dessous, en prévoyant un mécanisme pour financer cette réduction. Il est logique de commencer par les couples qui en ont besoin et le méritent le plus, c'est-à-dire ceux ayant des enfants d'âge préscolaire. Le ministère du Revenu fédéral pourrait se permettre le manque à gagner annuel consécutif, même en cette période de restrictions financières. Cela ouvrirait un certain nombre de postes (rendus vacants à cause des parents qui auront décidé de rester au foyer), et offrirait les avantages suivants : améliorer le sort des familles qui ne peuvent compter que sur un seul revenu; diminuer l'investissement nécessaire pour financer les garderies; hausser le taux d'augmentation de la population canadienne, et augmenter éventuellement le ratio travailleurs-retraités, sans avoir à compter sur l'immigration avec les problèmes qui en découlent; et enfin, ce geste de bonne foi concrétiserait la promesse du gouvernement d'appliquer plus tard la réduction au complet de l'impôt pour les familles. Et comment pourra-t-il payer l'addition? Cette mesure me paraît si importante que je n'aurais aucune objection à ce que le gouvernement abaisse le seuil, ou augmente le taux, des prestations de Sécurité de la vieillesse, si c'est le seul moyen pour accorder immédiatement

aux parents d'enfants d'âge préscolaire le droit de scinder leurs revenus!